



## Universitätsbibliothek Paderborn

### **Histoire Des Ordres Militaires Ou Des Chevaliers, Des Milices Séculières & Régulières de l'un & de l'autre Sexe, qui ont été établies jusques à présent**

Contenant leur Origine, leurs Fondations, leurs Progrès, leur maniere de  
Vie, leur Decadence, leurs Reformes, & les événemens es plus  
considerables qui y sont arrivez

**Basnage de Beauval, Jacques**

**Amsterdam, 1721**

Explication Des Armes, Colliers, & Croix des Ordres Militaires, ou des  
Chevaliers.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-49510](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-49510)

## EXPLICATION

Des Armes, Colliers, & Croix des  
Ordres Militaires, ou des  
Chevaliers.

IL y a huit couleurs dans les Armoiries, que l'on désigne dans la gravure par la disposition des lignes. Ces huit couleurs que l'on nomme aussi *Emaux*, sont le *blanc*, le *jaune*, le *bleu*, le *verd*, le *rouge*, le *noir*, la couleur de *chair* pour les parties du Corps humain; & la couleur *naturelle* des fleurs, fruits, & animaux. La couleur *blanche* se nomme *Argent*; la *jaune*, *Or*; le *bleu*, *Azur*; le *Rouge*, *Gueules*; le *verd*, *Sinople*; le *noir*, *Sable*; les deux autres se disent de *Carnation* pour les parties du Corps humain; & *au naturel* pour les Animaux &c.

L'*Argent* se connoît au fonds blanc; l'*Or*, au fonds pointillé; l'*Azur* aux lignes horizontales; le *Gueules* aux lignes perpendiculaires; le *Sinople* aux lignes obliques de gauche à droit; le *Pourpre* aux lignes diagonales de droit à gauche; & le *Sable* aux lignes croisées. Toutes ces lignes ainsi diversement disposées font la différence des *Emaux* & des *Métaux* qui se trouvent dans les armoiries.

A l'égard des *Croix*, il y en a de diverses sortes. Les unes sont *pleines*, comme la première que l'on voit ici au 1. rang. Telle est la Croix de Lorraine. Les autres sont *ouvertes* ou *pattées*, quand leurs extremités s'élargissent; com-

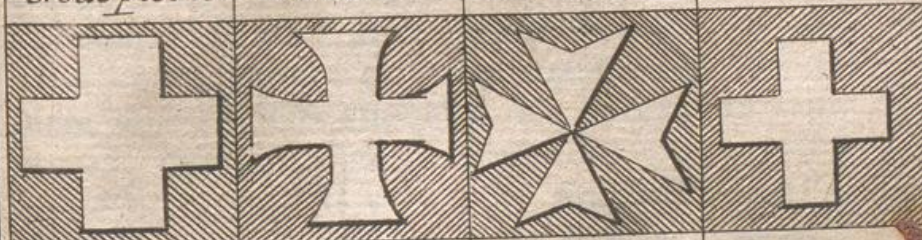
*Premiers Elemens des Croix de Chevalerie qui servent à former toutes les autres, avec la difference de leurs Emaux.  
Or. Argent. Azur. Gueules. Sinople. Sable. Pourpre. Or.*

1.



*Croix pleine. Ouverte. Fourchue. Accourcie.*

2.



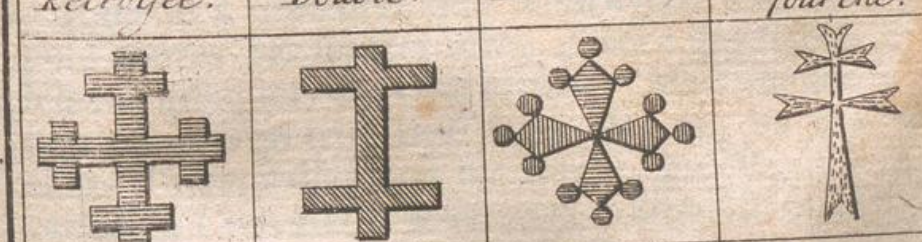
*a 3. Frailes. Fleurdelisee. Ancree. Potencee.*

3.



*Recroisee. Double. Pommetee. a Double fourche.*

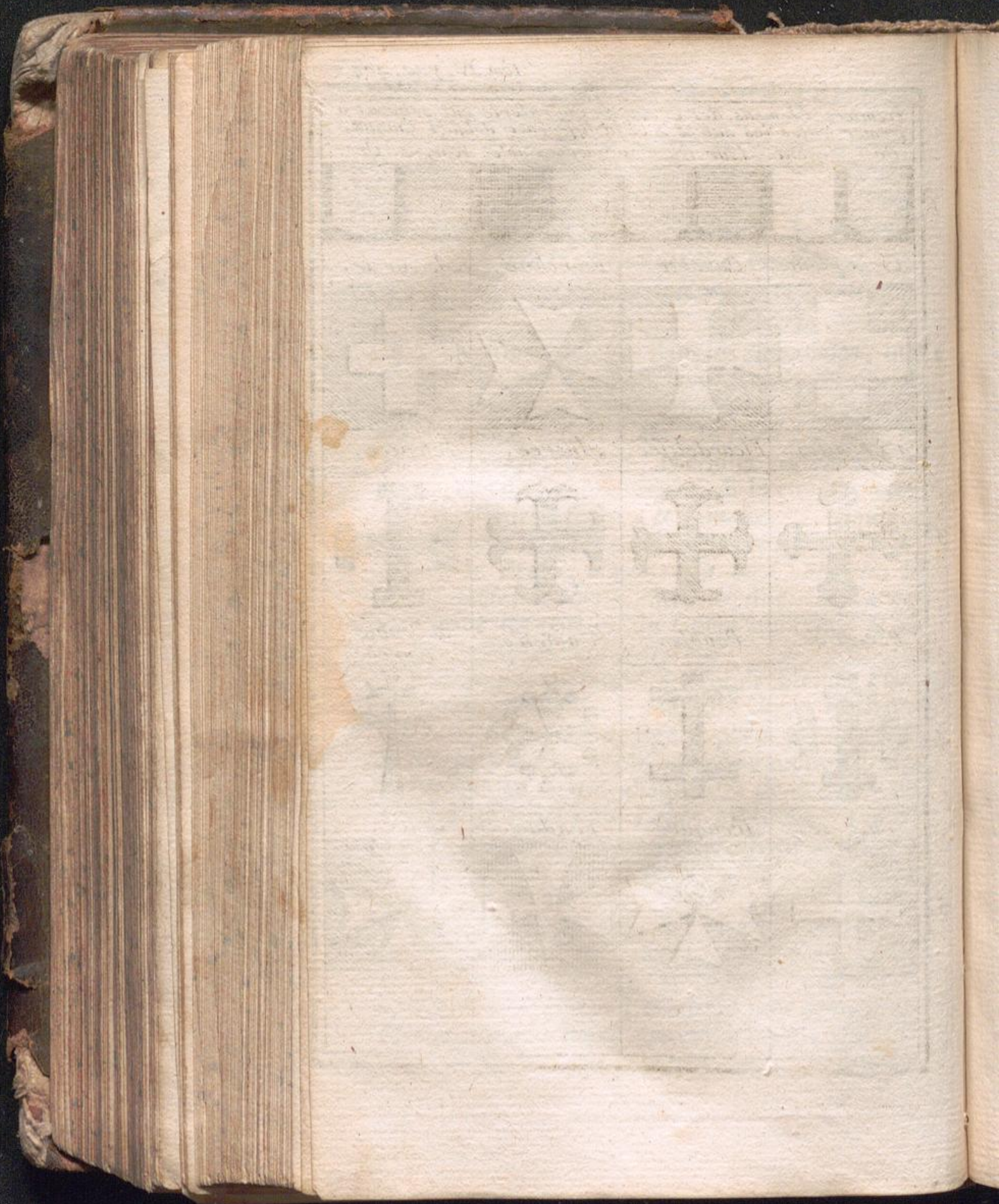
4.



*Ouverte. Tronquee. Fendue. Orlee.*

5.





comme la 2. du 1. rang, & la 1. du 5. rang que l'on voit ici. Il y en a d'*alezées*, *coupées* ou *retrécies*, quand d'aucun de ses bouts elles ne touchent au bord de l'Ecu. Il y en a de *potencées*, c'est à dire terminées par 4. plate-bandes: d'*ancrées*, c'est à dire crochuës en leurs extremitéz, de *vidées*, c'est à dire percées à jour: de *clechées*, c'est à dire, dont les extremitéz ressemblent aux anciens anneaux des Clefs; de *pommetées*, quand à chaque angle des anneaux il y a une pomme. Il y en a de *fleurdelisées*, d'*échiquetées*, de *fourchettées*, de *trefflées*, de *fretées*, de *losangées*, de *perronnées*, de *retranchées* ou *tronquées*, d'*orlées*, & de plusieurs autres figures, que l'on peut voir dans les Livres qui traitent exprès du Blazon. Ce que nous en donnons ici, suffit pour l'intelligence des Armes, Colliers & Croix que nous allons décrire.

Il seroit à souhaiter que le Graveur eût disposé toutes ces figures selon l'ordre des habillemens auxquels elles ont rapport. Mais comme on s'est aperçu trop tard de ce défaut, on tâchera d'y remédier, en marquant dans l'explication la Chevalerie & la page à laquelle elles se rapportent.

I. LES CHEVALIERS de L'AGNEAU DE DIEU, dont il est parlé Tom. IV. pag. 152. de cette Histoire, portoient un Collier composé de Couronnes de Laurier, surmontées de Couronnes Royales, soutenues par des Lions & des Lézards, & entrelacées de Colonnes sur lesquelles il y avoit des Seraphins. Au bas du Collier étoit une Medaille représentant l'image du Sauveur du Monde, soutenue par deux Anges à genoux; & au bas pendoit un Agneau Paschal. L'inscription de la Medaille étoit *Deus Protector noster*, Dieu est notre Protecteur.

II. LES CHEVALIERS de S. JULIEN DU POIRIER, dont il est parlé Tom. III. p. 50. avoient autrefois pour Armes un Ecu d'or à la Croix fleurdelisée de Sinople, chargée d'un autre Ecu en Ovale d'or, surchargé d'un Poirier de Sinople. Mais depuis qu'ils eurent quitté ce nom pour prendre celui d'ALCANTARA, ils quitterent aussi les Armes de S. Julien du Poirier, & prirent une Croix fleurdelisée de verd, qu'ils portoient sur l'estomac.

III. LES CHEVALIERS de l'AMARANTE, Tom. IV. p. 263. La marque de cet Ordre étoit une Couronne de Laurier, dans laquelle il y avoit un Chiffre composé d'un A. & d'un V., ou de deux A. dont l'un est renversé. Les feuilles de Laurier étoient liées d'un ruban blanc, sur lequel étoient écrits ces mots: *Dolce nella Memoria*. Cette Couronne avec le chiffre formoit une Medaille d'or qui pendoit au Collier; & la même

I.



*de l'Agneau de Dieu.*

II.



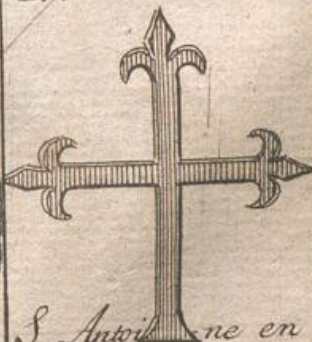
*d'Alcan-tara ou  
de S. Julien du  
Poirier.*

III.



*l'Amarante en  
Suede.*

IV.



*S. Antoine en  
Ethiopie. n.1.*





même marque étoit brodée en or sur l'habit.

IV. LES CHEVALIERS de S. ANTOINE en Ethiopie Tom. 1. pag. 150. La marque de cet Ordre est une Croix d'azur, fleurdelisée au haut & aux deux côtez seulement, en champ de Sable. Il y en a qui prétendent qu'elle étoit bordée d'un fil d'or.

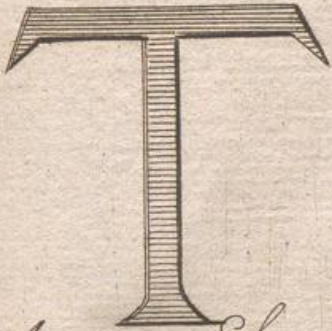


V. L'ORDRE DE St. ANTOINE en Hainaut, Tom. III. pag. 455. Les Chevaliers de cet Ordre portoient un *Tau* d'or ou d'argent selon leur Noblesse. Il y en a aussi à Vienne, dont la marque est un *Tau* bleu celeste sur un habit noir, comme le portent les Ecclesiastiques & Religieux de l'Ordre de S. Antoine en Ethiopie.

VI. Le même Ordre de S. ANTOINE en Hainaut. Le Pere Bonanni prétend, qu'outre le *Tau* que ces Chevaliers portoient pendant à un Collier d'or, ils avoient une ceinture d'Hermitte, où pendoit un bâton à crosse & une clochette aussi d'or.

VII. L'ORDRE de l'ANNONCIADE, Tom. III. p. 416. Le Collier des Chevaliers étoit de Roses d'or, émaillées de blanc & de rouge, & jointes ensemble par des lacs d'amour, dans lesquels étoient entrelacées ces 4. Lettres F. E. R. T. qui signifient, selon les uns, *Frapez, Entrez, Rompez, Tout*; & selon les autres, *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*. En 1518. on y mit l'image de l'Annonciation attachée à 3. chaines. On a fait en divers tems plusieurs changemens à ce Collier.

V.



*S. Antoine en Eth. n. 2.*

VI.



*S. Antoine en Hainaut.*

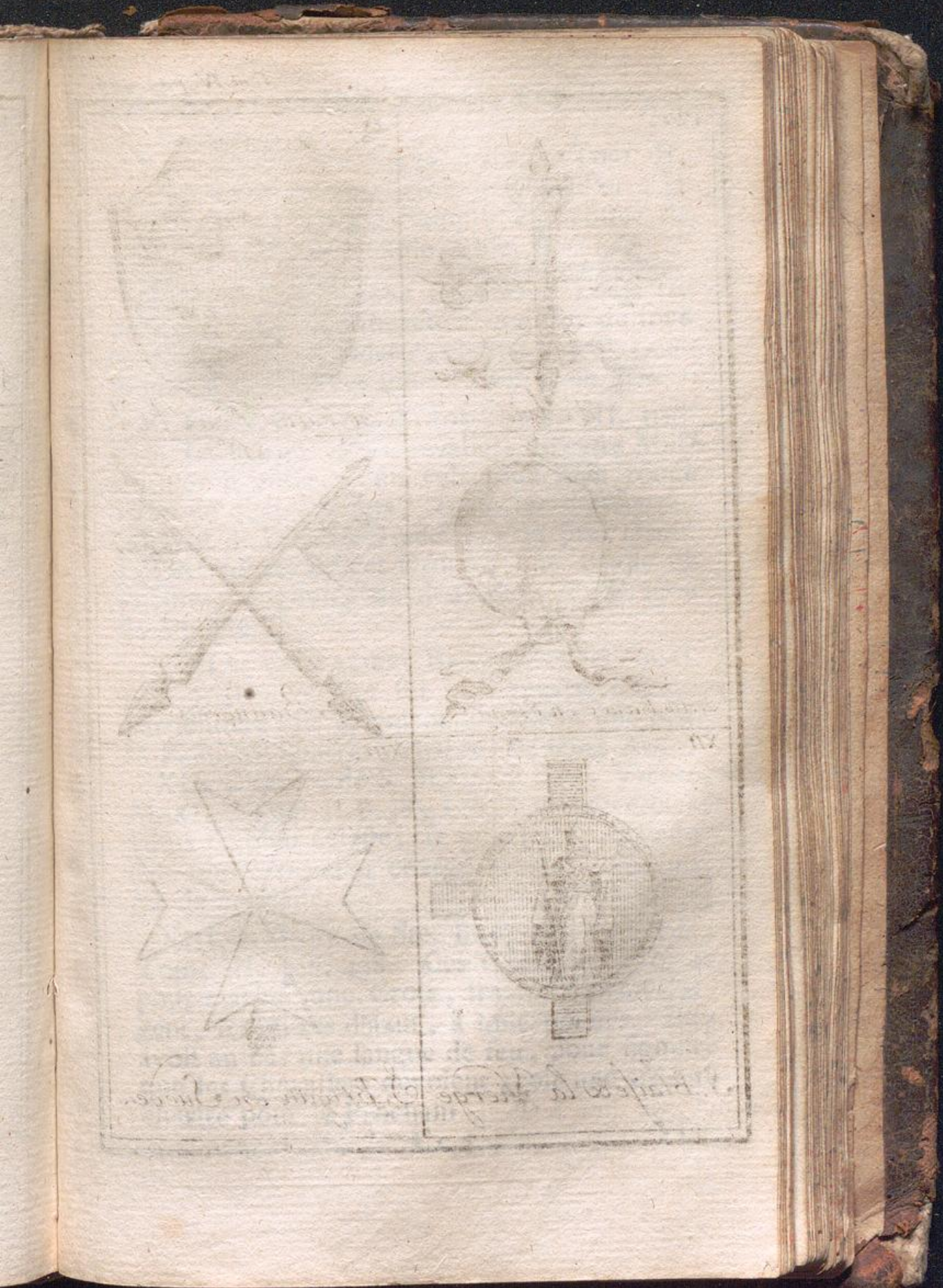
VII.



*de l'Annonciade en Savoye.*

XXVIII.



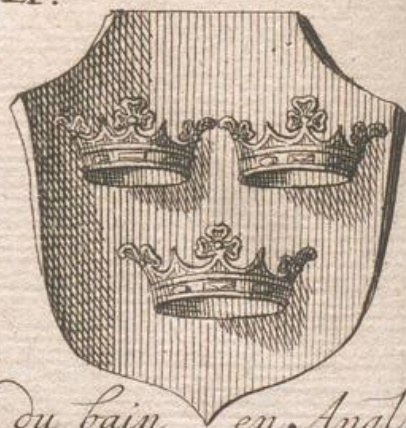


VIII.



*d'Arvis*

IX.



*du bain en Angl.*

X.



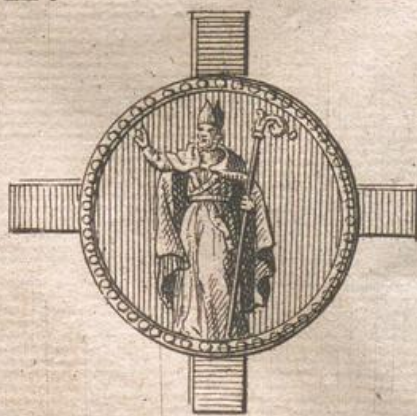
*de la Bande en Espag.*

XI.



*Bannerets*

XII.



*S. Blaise & la Vierge.*

XIII.



*S. Brigitte en Suede.*

VIII. LES CHEVALIERS d'AVIS, Tom. II. p. 384. Leur marque étoit un Ecu d'or à la Croix fleurdelisée de Sinople, cantonnée de deux Oiseaux affrontez de Sable.

IX. LES CHEVALIERS du BAIN, Tom. II. pag. 22. Leur marque étoit un Ecu de foye bleu-celeste, en broderie, chargé de trois Couronnes d'or avec ces mots: *Trois en un.*

X. L'Ordre de LA BANDE Tom. III. pag. 329. La marque des Chevaliers de cette Milice n'étoit autre qu'un ruban de foye rouge large de quatre doigts, en forme d'écharpe, prenant de l'épaule au dessous du bras droit. Les Armoiries de cet Ordre à une Bande de gueules, engoulée de deux têtes de Dragon de Sinople.

XI. LES CHEVALIERS BANNERETS, Tom. II. pag. 1. Ils n'avoient sur eux aucune marque particuliere: ils portoient seulement une petite Banniere quarrée, chargée de leurs Armes.

XII. L'Ordre de S. BLAISE & de LA VIERGE MARIE, Tom. II. p. 383. Les Chevaliers étoient vêtus de bleu-celeste, & portoient sur l'estomac une Croix d'or chargé en cœur d'une image de S. Blaise.

XIII. L'Ordre de Ste. BRIGITTE en Suede, Tom. III. pag. 438. Ces Chevaliers avoient pour marque une Croix, les uns disent d'argent, les autres d'azur, à huit pointes. Il y avoit au bas une langue de feu, pour signifier que les Chevaliers devoient avoir une ardente charité pour le Prochain.

XIV. L'Ordre de CALATRAVA, Tom. III. pag. 1. Sa marque étoit une Croix fleurdelisée, portée sur l'estomac. L'Ecu de ses Armes étoit d'argent à une Croix de gueules, cantonnée aux deux Cantons de la pointe de deux Menottes d'azur.

XV. L'Ordre de l'EPERON D'OR, Tom. IV. pag. 127. La marque de cet Ordre étoit un Eperon que l'on mettoit au pié du Chevalier dans la Ceremonie de sa Reception; & les Armes, une Croix d'argent à huit pointes, ayant à celle d'en bas un Eperon d'or.

XVI. LES CHEVALIERS DU CHIEN ET DU COQ, Tom. I. pag. 188. Le Collier de cet Ordre étoit composé d'une chaîne d'or, faite en façon de têtes de Cerf, à laquelle pendoit une Médaille avec l'effigie d'un Chien & d'un Coq. Elle portoit pour Devise: *Vigiles.*

XVII. LES CHEVALIERS de LA CHAUSSE, à Venise, Tom. I. pag. 198. La marque de cet Ordre est une Chaussé, ou espece de bottine où tient le foulter, laquelle est brodée de diverses couleurs, & ornée de pierreries.

XVIII. L'Ordre de S. ANDRÉ DU CHARDON, & DE LA Ruë, en Ecosse, Tom. II. p. 58. Le Collier de cet Ordre est composé d'un Chardon repris par divers nœuds qui tiennent les feuilles; entre lesquelles sont entées des fleurs de Chardons & des feuilles de Ruë. Au bas est suspenduë une Medaille en ovale, sur laquelle est représenté S. André avec la Croix de son Martyre. Et sur l'habit, les Chevaliers portent un Chardon en broderie, entouré d'un Cercle d'or à rayons d'argent.

XIX.



XIV.



Calatrava.

XV.



L'Eperon  
d'Or.



XVI.

du Chien &  
du Coq.



la  
Chausse  
a Venise.

XVII.

XVIII.



S. Andre' du Chardon & de la rue en  
Ecosse.





XIX.



*du Chardon en France.*

XX.



*Sainte Catherine.*

XXI.



*de la Colombe & de la Raison en Castille.*

XIX. L'Ordre de NOTRE DAME DU CHARDON, en France, Tom. III. p. 447. Le Collier étoit composé de fleurs de Chardon & de Lys, mêlée de trois Croix d'azur; & au bout pendoit sur l'estomac une Ovale, le Cercle émaillé de verd & de rouge, & dans l'Ovale une Image de la Ste. Vierge entourée d'un Soleil d'or, couronnée de douze Etoiles, & un Croissant d'or sous les piez. Au bout de l'Ovale étoit une Tête de Chardon émaillée de verd, & barbillonnée de blanc. D'autres veulent que ce Collier fût fait de Lozanges entieres & de demies à double orle, émaillées de verd, clechées, remplies de fleurs-de-Lys d'or & de Lettres Capitales en chaque Lozange, faisant le mot ESPERANCE.

XX. L'Ordre de SAINTE CATHERINE, Tom. II. pag. 78. Les Auteurs ne conviennent pas touchant la marque de ces Chevaliers. Le P. Bonanni prétend que c'étoit une Roue à demi rompuë, avec une Epée teinte de sang. Les autres leur donnent une rouë à six rais traversée d'une épée qu'ils portoient sur des manteaux blancs. Et d'autres enfin le forment d'une Croix de Jerusalem & d'une rouë percée à six rais de gueules clouée d'argent.

XXI. L'Ordre DE LA COLOMBE ET DE LA RAISON, Tom. III. p. 462. Le Collier étoit fait d'une Chaîne d'or, d'où pendoit une Colombe dans un Cercle rayonnant aussi d'or.

XXII.

XXII. Les CHEVALIERS DE LA CONCEPTION ou de LA MILICE CHRE'TIENNE Tom. IV. p. 254. La marque de cet Ordre étoit une Croix d'or émaillée de bleu, ayant d'un côté l'image de la STE. VIERGE, entourée du Cordon de S. François; & de l'autre, l'image de S. Michel.

XXIII. L'Ordre de CONSTANTIN, Tom. I. pag. 4. & suiv. Le Grand Collier de cette Milice est composé du Monogramme X. & P, dans quinze ovales d'or émaillées de bleu. Celle du milieu, d'où pend un S. George d'or à cheval, terrassant un Dragon, est plus grande que les autres, & est entourée d'une Guirlande dont la moitié est de feuilles de Chêne, & l'autre moitié de feuilles d'Olivier.

XXIV. & XXV. La Croix des Chevaliers du même Ordre de CONSTANTIN, est de velours cramoisi, bordée d'or, avec les extremités fleurdéliées, sur lesquelles on voit ces quatre Lettres I. H. S. V. qui signifient *in hoc Signo vinces* La Croix est entrecoupée par un X. qui embrasse un P. & au côté de ces deux Lettres il y a un A. & un Omega. La plus grande est celle des Chevaliers Grand-Croix, & l'autre celle des Chevaliers servans.

XXVI. L'Ordre de la CROIX DE BOURGOGNE, ou de TUNIS, Tom. IV. p. 357. La marque de cet Ordre est une Croix de St. André tronquée, de Sinople, sur le milieu de laquelle il y a une pierre à feu entre deux fusils d'acier. Cette Croix pend à un Collier composé de pierres à fusil entremêlées de flammes.

XXVII.

XXII.



de la  
Concep-  
tion de la  
Sainte Vierge.



XXIII.



de Con-stantin  
ou de l'Ange  
d'Or. Grand  
Maitre. n. 1.

XXIV.



de Con-stantin  
Chevalier donne.  
n. 2.

XXV.



de Con-stantin  
Chevalier servant.  
n. 3.

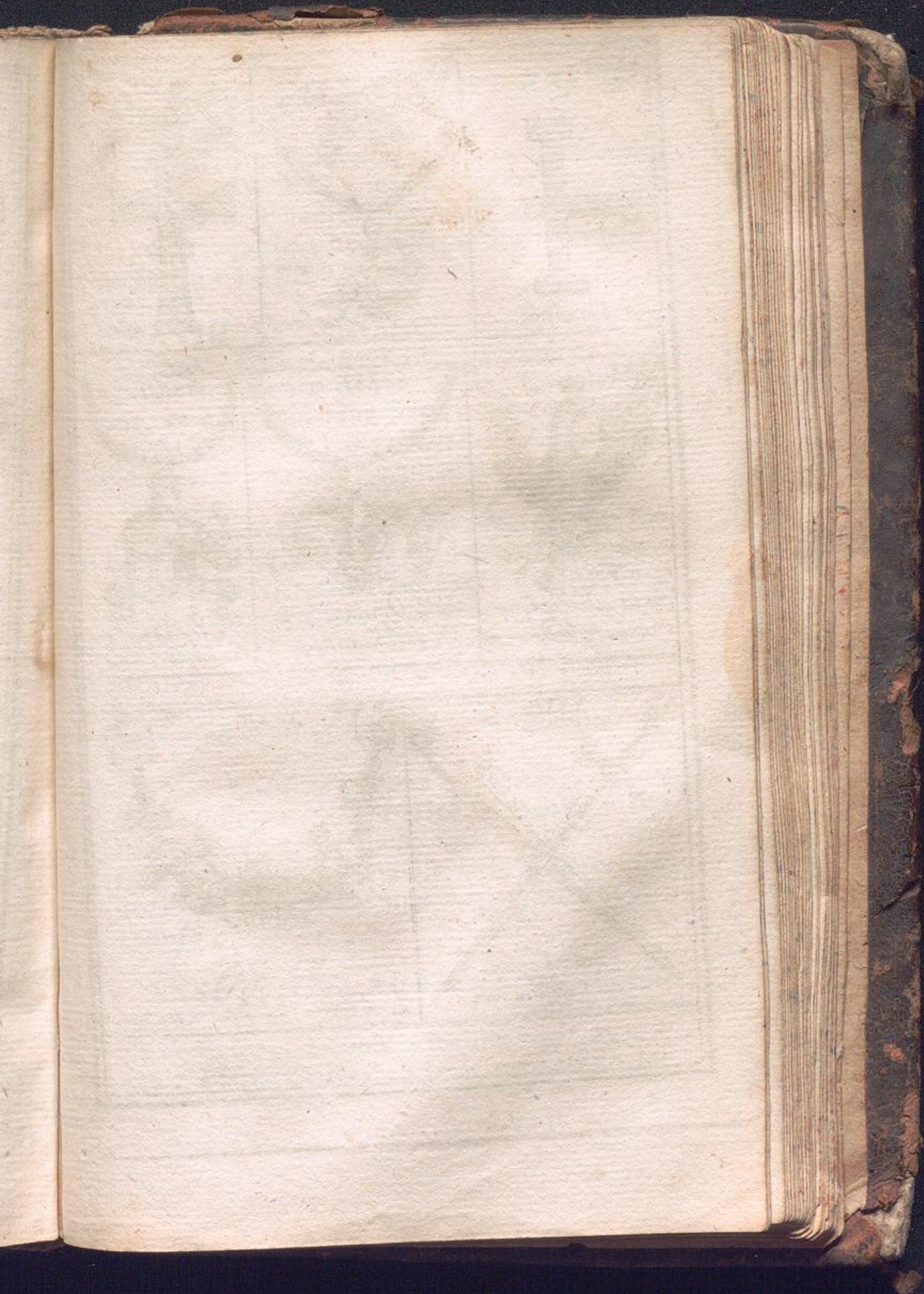
XXVI.



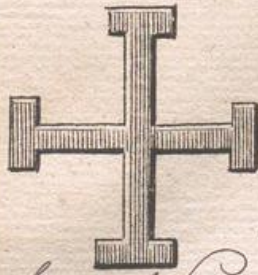
de la Croix  
de Bourgogne ou  
de Tunis.







XXVII.



la Croisade.

XXVIII.



du Cigne  
en  
Brabant.

XXIX.



Chevalier  
Danois  
adroit.

XXX.



de la Discipline  
& de l'Agle Blanche

XXXI.



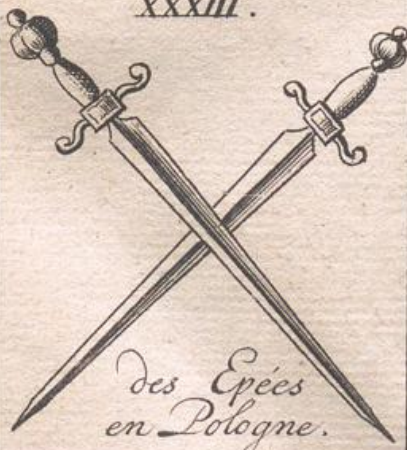
du Dragon en  
Allemagne.

XXXII.



l'Elephans en  
Dannemarc. n. 1.

XXXIII.



des Epées  
en Pologne.

XXXII.



L'Eleph.

n. 2.

XXVII. Les CHEVALIERS DE LA CROISADE, Tom. II. pag. 81. La marque de cet Ordre est une Croix de Gueules, pleine, & croisetée par les bouts, que les Chevaliers portoient sur leurs habits au côté droit.

XXVIII. Les CHEVALIERS DU CYGNE en Flandres, Tom. I. page 183. Ils avoient pour Collier une chaîne d'or à trois rangs selon les uns, & à un seul rang selon les autres, qui tenoit suspendu par trois chainons un Cygne d'argent sur une terrasse émaillée de fleurs.

XXIX. Les CHEVALIERS DANOIS, ou de *Danebrock*, Ils portent une Croix d'or toute chargée de pierreries, attachée à un ruban vert, & sur l'habit cette devise: *Pietati & Justitia*. Cet Ordre est fort ancien. Les Auteurs ne conviennent pas du tems de son Institution; mais tous rapportent qu'il est demeuré éteint jusqu'à l'an 1672. que le Roi Christian V le rétablit.

XXX. Les CHEVALIERS DE L'AIGLE BLANCHE en Pologne, Tom. III. pag. 328. Leur Collier étoit composé d'une chaîne d'or à trois rangs, au bout de laquelle étoient deux Chainons qui soutenoient une Aigle d'argent couronnée.

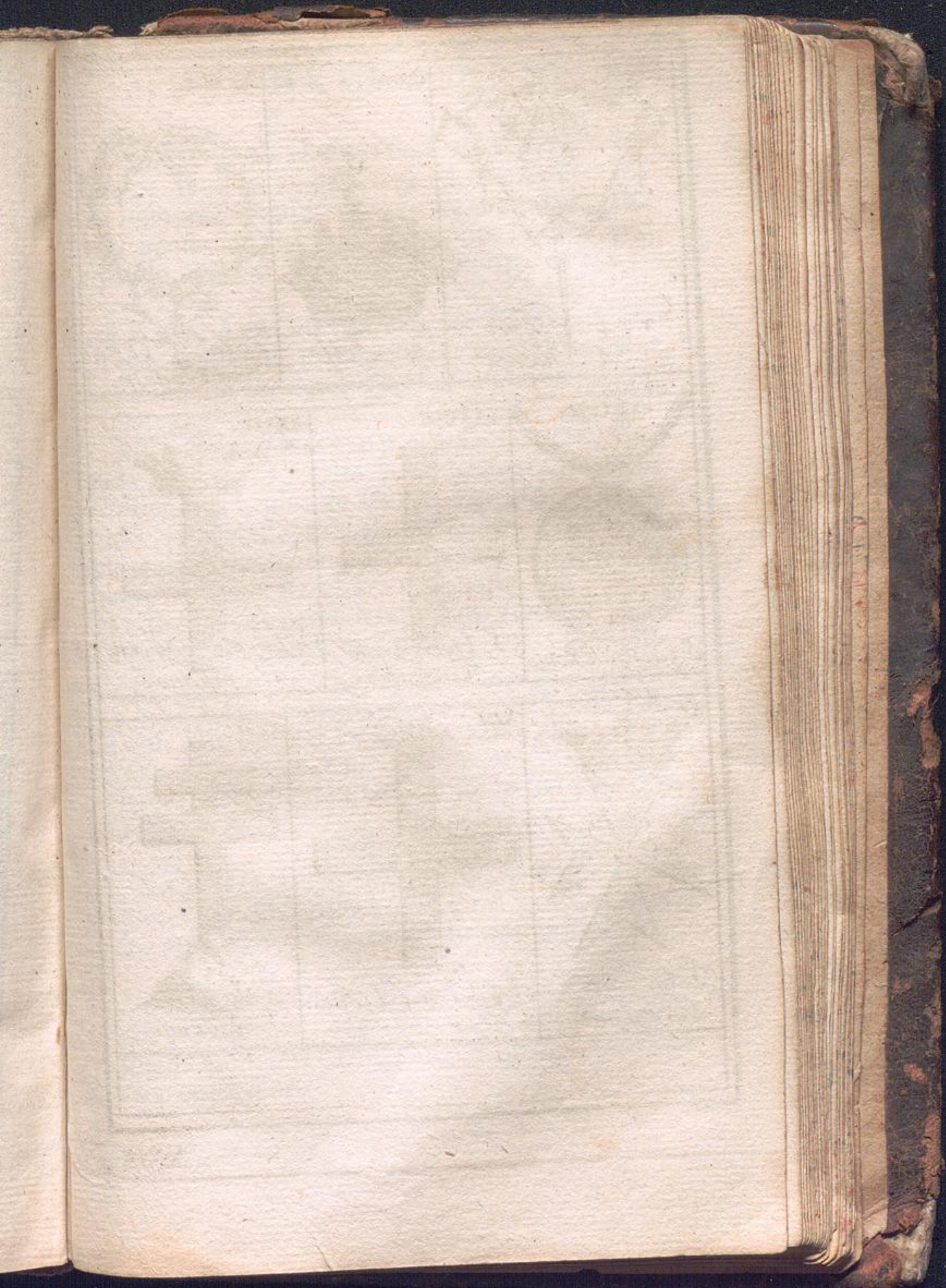
XXXI. L'Ordre DU DRAGON, en Allemagne, Tom. IV. pag. 17. Le Collier est fait de deux tortis à doubles mailles d'or, avec des croix Patriarcales; au bout pendoit un Dragon

gon renversé aux aîles abbatuës émaillées de diverses couleurs. Les Chevaliers portoient tous les jours une Croix fleurdelisée de vert, & aux jours de fête ils se paroient d'un manteau d'écarlate, & d'un mantelet de soye verte.

XXXII. L'Ordre de L'ÉLEPHANT en Dannemarc, Tome IV. page 104. Le Collier étoit composé de Croix Patriarchales, ou, selon d'autres, ancrées, & d'Elephans, au bout de laquelle étoit suspenduë par trois chaînes une image de la Vierge à demi-corps, tenant le petit Jesus, soutenuë d'un Croissant, & entourée de rayons de soleil faits en pointes & en ondes. Depuis que le Royaume de Dannemarc est devenu Lutherien, on a ôté du Collier l'image de la Ste. Vierge, & les Croix, & l'on n'a conservé que l'Elephant. C'est ce que l'on peut voir ici aux No. 1. & 2.

XXXIII. Les CHEVALIERS PORTE-GLAIVES en Livonie, Tom. III. p. 208. Ces Chevaliers portoient une robe blanche & une chappe noire, sur laquelle étoit une Epée rouge croisée de noir, & sur l'estomac deux pareilles Epées posées en Sautoir, les pointes en bas, & c'est de là qu'ils furent nommez *Porte-glaives*.

XXXIV.



XXXIV.



de l' Epée  
en Suede.

XXXV.



de Frise.

XXXVI.



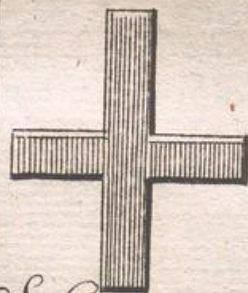
de la Coffe  
de Genest.

XXXVII.



S. George à Rome.

XXXVIII.



S. George en  
Carinthie.

XXXIX.



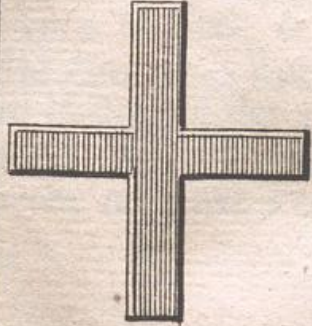
S. Geor-ge en  
Allemagne.

XL.



S. George à  
Ravenne.

XLI.



S. George à Genes.

XLII.



S. Gerion.

XXIX.

XXXIV. Les CHEVALIERS DE L'ÉPÉE en Suede, Tome IV. pag. 119. Leur Collier étoit composé de plusieurs épées en sautoir, duquel pendoit une autre épée plus longue que celle du Collier, qui avoit la pointe en bas.

XXXV. Les CHEVALIERS DE FRISE, Tom. II. pag. 13. Leur marque étoit une Couronne Imperiale en broderie d'or sur un habit blanc.

XXXVI. L'Ordre DE LA COSSE DE GENEST en France, Tom. III. p. 276. Il avoit pour Collier des Cosses de Genest émaillées au naturel, entrelassées de fleurs de Lys d'or enfermées dans des lozanges clechées, émaillées de blanc, le tout attaché à une seule chaîne, au bas de laquelle pendoit une Croix florencée d'or suspendue de deux chaînons.

XXXVII. L'Ordre de S. GEORGE à Rome, Tom. IV. p. 112. Le Collier étoit une Chaîne d'or, d'où pendoit une Image de S. George à cheval, terrassant le Dragon & le perçant d'une lance.

XXXVIII. L'Ordre de S. GEORGE en Carinthie, Tom. III. page 293. La marque de cet Ordre étoit une Croix rouge toute simple.

XXXIX. L'Ordre de S. GEORGE en Autriche, Tom. IV. pag. 89. Ces Chevaliers portoient aussi une Croix rouge, surmontée d'une couronne d'or.

XL. L'Ordre de S. GEORGE à Ravenne, Tom. IV. p. 125. La marque étoit une Croix rouge à huit pointes; & par dessus une Couronne d'or.

XLI. L'Ordre de S. GEORGE à Genes, Tom. IV. pag. 93. Sa marque étoit une Croix rouge pleine semblable à celle de Montese.

XLII. L'Ordre de S. GEREON Tom. III. p. 195. La marque de cette Milice étoit une Croix Patriarchale rouge sur une Colline de sinople.



XLIII.



XLIII. L'Ordre DE LA GENETTE en France, Tom. II. p. 10. Le Collier des Chevaliers étoit composé de trois chaînes entrelassées de Roses émaillées de rouge : au bout du Collier pendoit une Genette émaillée de noir & de rouge, sur une terrasse émaillée de fleurs.

XLIV. Les CHEVALIERS DU DEVIDOIR, Tom. III. pag. 460. Leur marque étoit un Devidoir d'or qu'ils portoient sur un manteau rouge, du côté gauche.

XLV. Les CHEVALIERS DU PORC-EPIC, Tom. IV. p. 11. Le Collier étoit composé d'une chaîne d'or, d'autres disent d'un tortis de trois chaînes, au bout duquel étoit attaché un Porc-Epic aussi d'or; d'autres y ajoutent une terrasse émaillée de fleurs.

XLVI. Les CHEVALIERS DE S. HUBERT, Tom. IV. pag. 77. Le Collier est une chaîne d'or, d'où pend une Croix ouverte aussi d'or, chargée de pierreries, & au centre une Medaille d'or où est l'image de S. Hubert prosterné devant la Croix qui lui apparôit dans le bois d'un Cerf. Ce Collier ne se porte qu'aux jours de Ceremonie. Les autres jours, les Chevaliers ont un ruban rouge en écharpe, où l'Ordre est attaché; & outre cela, ils portent sur l'estomac une Croix rayonnante en broderie d'or, au milieu de laquelle est un Cercle où on lit ces mots: *In fide sta firmiter.*

XLVII. L'Ordre DE S. JACQUES, en Espagne, Tom. II. pag. 396. La marque de cet Ordre est une Croix ds gueules fleurdelisée ou ancree par les bouts, excepté par le bas où elle se termine en Epée.

XLVIII. L'Ordre de S. JACQUES en Portugal, Tom. III. pag. 304. La marque est une Croix rouge aussi fleurdelisée, & qui se termine en pointe.



XLIX.



XLIX.



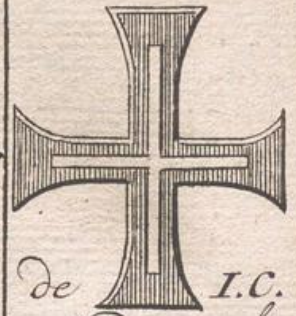
S. Jacques  
ou Hollande.

L.



de Christ  
& de  
S. Dominique.

LI.



de I.C.  
en Portugal.

LII.



de I.C. à  
Rome.

LIII.



Jesus & Marie.

LIV.



S. Jean & S. Thomas.

LV.



S. Jean  
Jerusa-lem  
Rhodes & de Malte.  
n. 1.

DES CHEVALIERS. 419

XLIX. L'Ordre de St. JACQUES en Hollande, Tom. III. pag. 299. Le Collier est d'or composé de coquilles de Mer, duquel pend une Medaille en ovale, avec l'Image de Saint Jacques.

L. L'Ordre de J. C. DE S. DOMINIQUE, Tom. III. pag. 262. La Croix est fleurdelisée, partie de blanc & de noir, ayant au centre le Monogramme composé d'un X & d'un P.

LI. L'Ordre de J. C. en Portugal, Tome III. p. 316. La Croix est patée de gueules, en ayant une autre d'argent, pleine, au milieu.

LII. L'Ordre de J. C. à Rome, Tome. III. page 322. La Croix est toute simple, de gueules, bordée d'or.

LIII. L'Ordre de JESUS & MARIE, Tome IV. page 252. La Croix est de gueules, à huit pointes, bordée d'or, ayant en cœur ces trois lettres I H S qui forment le nom de JESUS, & au dessus une figure qui est le Symbole de la Ste. Vierge.

LIV. L'Ordre de S. JEAN & S. THOMAS, Tome III. page 280. La Croix est pleine, de gueules, martelée par les bouts, chargée au milieu d'une Médaille où est l'image de S. Jean & de S. Thomas.

LV. L'Ordre de MALTHE, Tome II. page 98. Les Chevaliers portent une Croix blanche à huit pointes, qui représentent les huit Beattitudes.

Dd 2

LVI.

LVI. La Croix des Chevaliers fervans de la Religion de Malthe, laquelle est tronquée par le haut.

LVII. Les Chevaliers de N. D. DE LORETTE, Tome IV. page 218. Ils portoient pour marque une Medaille, où l'image de Notre-Dame de Lorette étoit représentée.

LVIII. Les Chevaliers de S. LAZARE de Jerusalem, Tome I. p. 133. Ils portoient une Croix de Sinople à huit pointes.

LIX. Les Chevaliers de S. LAZARE & DE N. D. du MONT CARMEL, Tome IV. page 224. Leur marque est une Croix à huit pointes, semblable à celle des Chevaliers de Malte, bordée d'argent, d'un côté émaillée d'Amarante, avec l'image de la Ste. Vierge au milieu, & de l'autre côté émaillée de Sinople avec l'image de S. Lazare, chaque rayon pommetté d'or avec une fleur-de-lys aussi d'or dans chacun des angles de la Croix.

LX. Les CHEVALIERS DE LA LIONNE, Tom. III. pag. 460. La marque de cet Ordre étoit une Lionne, aux piés enlacedz d'un cordon qui prend de son Collier.

LXI. L'Ordre du Lys, en Arragon, Tom. IV. page 23. Le Collier est un Tortis de deux chaînes d'or, d'où pend une Medaille chargée d'un Lys couronné.

LXII. L'Ordre du Lys en Italie fut institué par le même Pape, qui créa celui de Lorette & celui de S. George; la marque étoit une Medaille d'or, où d'un côté l'on voyoit l'image de la Ste. Vierge, & de l'autre un Lys d'azur en champ d'or avec ces mots: *Pauli III. Pont. Max. Munus.*

LXIII.

LVI.



Malte.  
Grand-Croix. n.2.

LVII.



de Lorette.

LVIII.



de S. Lazare.

LIX.



de S. Lazare & de N.D.  
du Mont Carmel.

LX.



de la Lionne.

LXI.



du Lys. n.1.

LXII.



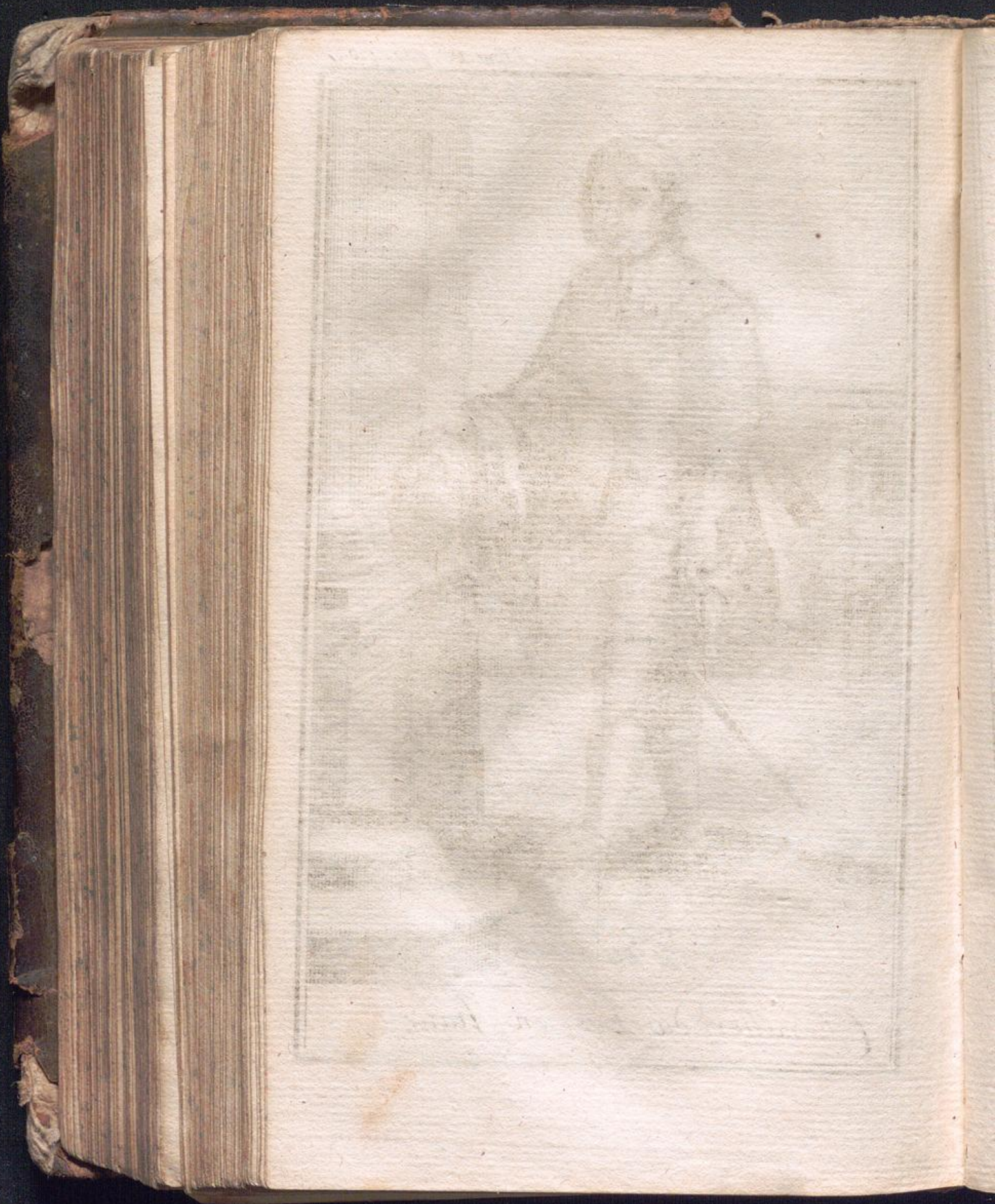
du Lys en Italie. n.2.

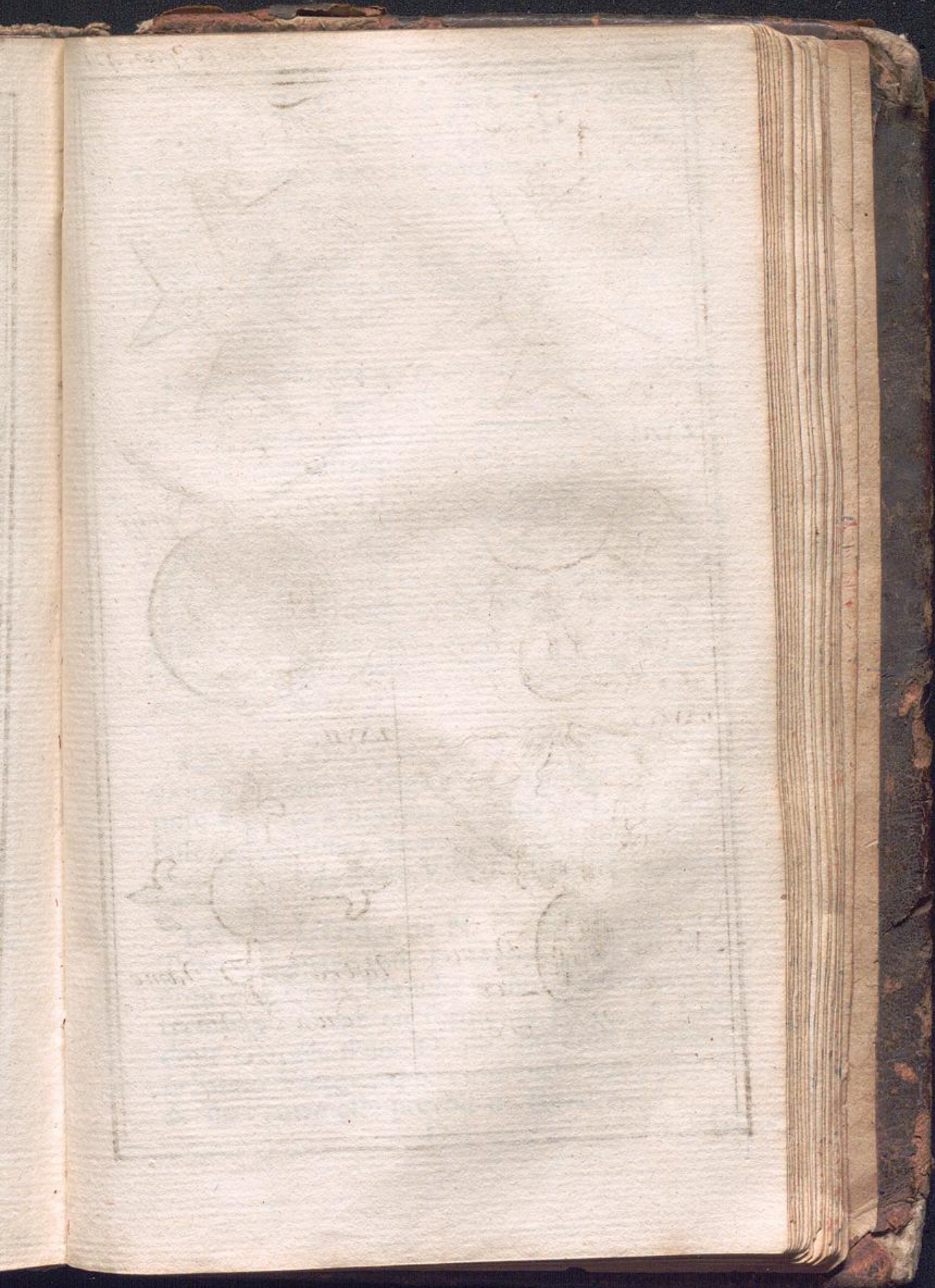






*Chevalier du Lys en Italie .*





LXIII.

S. Louis en France.



LXIV.



Du Croissant  
à Mes-sine.

LXV.



S. Marc à Venise.

LXVI.



Notre Dame  
du Lus  
en Navarre.

LXVII.



Notre Dame  
du Rosaire.

LXIII. L'Ordre de St. Louis en France, Tome IV. page 270. Il a pour marque une croix d'or pommetée à huit pointes, couronnée de fleurs-de-Lys d'or, chargée d'un côté de l'image de S. Louis, & de l'autre d'une Epée flamboyante, dont la pointe est passée dans une Couronne de Laurier.

LXIV. L'Ordre du *Croissant* à Messine, Tom. III. page 290. Le Collier étoit composé d'Étoiles & de fleurs-de-Lys entremêlées, duquel pendoit un croissant attaché à trois chaînes.

LXV. L'Ordre de S. MARC à Venise, Tom. I. p. 223. Le Collier est une chaîne d'or, d'où pend une Medaille représentant un Lion ailé de gueules, & couronné, tenant de la patte gauche une Epée nuë, & de la droite un Livre ouvert où se lisent ces mots: *Pax tibi, Marce Evangelista meus.*

LXVI. L'Ordre de N. D. DU LYS EN NAVARRE, Tome II. page 70. Le Collier étoit composé de Pots à bouquets pleins de Lys, entrelassez de griffons; au bout pendoit une ovale où étoit l'image de la Ste. Vierge avec l'Enfant Jesus.

LXVII. L'Ordre de N. D. DU ROSAIRE, Tome III. page 226. La marque des Chevaliers étoit une Croix blanche & noire, dont les extremités étoient en forme de Lys. La Croix étoit chargée d'une Ovale, où étoit l'image de la Sainte Vierge, qui d'une main tenoit son fils & de l'autre elle portoit un Rosaire.

LXVIII. L'Ordre des FRERES JOYEUX, Tome III. page 274. La marque des Chevaliers étoit selon les uns une Croix de gueules patée, plus longue que large, surmontée de deux étoiles; selon d'autres une Croix de satin bleu-celeste toute couverte & recamée d'argent, les branches faites de fleurs de lys; chaque bout de branche chargé d'une étoile hérissée & entourée de rayons qui representoient les quatre Evangelistes, & au milieu un rond qui renfermoit un chiffre composé d'une M. & d'une S. entrelassées, couronné d'un chapeau d'étoiles d'or; & selon d'autres enfin, une Croix à huit pointes, chargée au milieu d'une Medaille rayonnante où étoit l'Image de la Ste. Vierge couronnée d'étoiles, & au bout des quatre rayons des angles, une étoile.

LXIX. L'Ordre de N. DAME DE LA MERCI, Tome III. page 231. La marque de cet Ordre est une Croix d'argent ouverte, en chef des armes de Catalogne, qui sont de gueules à cinq pals d'argent en pointe.

LXX. L'Ordre des MARTIRS en Palestine, Tome II. page 68. La marque est une Croix pleine, de gueules, chargée d'une Image de SS. Cosme & Damien.

LXXI. L'Ordre des SS. MAURICE & LAZARE, Tome IV. page 153. La marque est une Croix blanche qui se termine en fleurons; sous laquelle est attachée une autre croix arrondie de Sinople,

LXVIII.

*Freres Joveux.*



LXIX.

*N.D. de la  
Merci.*



LXX.



*S.S. Martyrs  
en Palestine.*

LXXI.



*S.S. Maurice  
& Lazare en Savoye.*

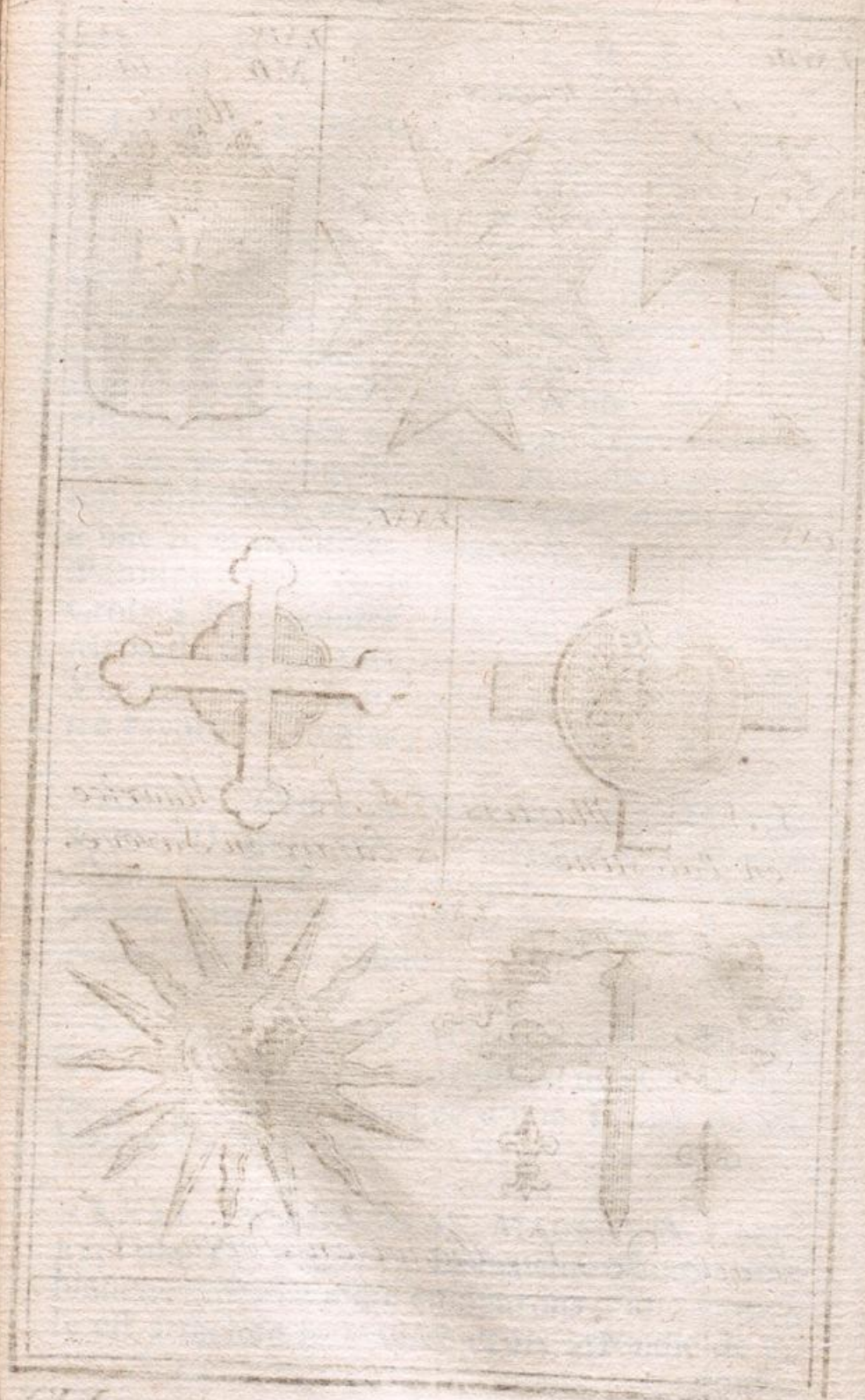
LXXII.



*L'aile de S. Michel en Portugal.*



XXX





nople, où est l'image de SS. Maurice & Lazare.

LXXII. L'Ordre de l'AÎLE DE S. MICHEL,  
Tome III. page 45. La marque de cette Che-  
valerie étoit une Aîle de couleur de pourpre  
environnée de rayons d'or. Les Chevaliers por-  
toient de plus une croix rouge fleurdelisée en  
forme d'Épée, entre deux fleurs de lis, avec  
cette Devise, *Quis ut Deus?*



LXXIII. L'Ordre de S. MICHEL en France, Tome IV. p. 380. Le Collier de cet Ordre, qui pesoit deux cens Ecus d'or, étoit de Coquilles entrelassées l'une avec l'autre, d'un double lacs, allises sur des mailles d'or, au milieu duquel pendoit sur la poitrine l'image de S. Michel terrassant le Dragon.

LXXIV. L'Ordre de MONT-JOYE, Tom. III. p. 94. La marque de cet Ordre étoit une Croix rouge à huit pointes sur un habit blanc; d'autres disent que c'étoit une Etoile rouge à cinq rais.

LXXV. L'Ordre de MONTÈSE, Tome III. p. 309. Les Chevaliers de Montèse portoient un écu d'or à une Croix alaisée de gueules, & ceux de S. George d'*Alfama* la même Croix dans un Ecu d'argent.

LXXVI. L'Ordre de l'HERMINE & DE L'ÉPI, Tome IV. p. 365. Le Collier de l'Ordre de l'Hermine étoit fait d'une chaîne d'or au bas de laquelle pendoit une Hermine courante. Mais quand cet Ordre fut joint à celui de l'Epi, le Collier fut fait d'Epics de blé d'or, passez en sautoir, liez haut & bas par deux bastes & cercles d'or, au bas duquel pendoit au bout de trois chaînettes d'or une Hermine courante sur un Gazon diapré de fleurs, & dessous, la Devise *à ma vie*.

LXXVII. L'Ordre du NAVIRE ou du DOU-  
BLE

DES CHEVALIERS. 427

BLE CROISSANT en France , Tome III. page 290. La marque de cet Ordre étoit faite de doubles Coquilles entrelassées , & de doubles Croisfians aussi entrelassez & paslez en sautoir ; au bas du Collier pendoit un Navire.

LXXVIII. L'Ordre du NAVIRE ou des Argonautes , fut institué à Naples , dit le Pere Bonanni , par le Roi Charles III. au couronnement de sa femme Marguerite l'an 1382. Il créa 300. Chevaliers à qui il donna pour marque de leur Ordre un Navire brodé en soye sur leur habit , & un Collier tout composé de Coquilles d'or , d'où pendoit un Navire aussi d'or , dont le grand mât étoit surmonté d'un Globe avec une Croix. Le dessein de ce Prince fut de renouveler par là le combat des Argonautes , nommant ainsi ces Chevaliers , & n'accordant les honneurs de l'Ordre qu'à ceux qui s'étoient distinguez dans ces Exercices.

LXXIX. L'Ordre du NOEUD à Naples, Tome III. page 407. La marque étoit un Cordon de soie pourpre & or , que les Chevaliers portoient autour du corps , ou du bras , pour marquer l'amitié dont ils se lioient les uns envers les autres.

LXXX. L'Ordre de l'ECU VERT en France , Tome III. page 447. Cet écu étoit rond & relevé en pointe vers le centre par dehors , afin que les lances ou javelots glissassent dessus plus aisément. On peut voir au lieu où nous avons parlé de cet Ordre , quelle fut l'occasion de son institution.

LXXXI. L'Ordre de la PASSION DE J. C. Tome III. page 465. La marque étoit une Croix rouge alaisée chargée en cœur d'un Agneau Pascal dans une cartouche Octogone.

LXXXII. L'Ordre de S. PAUL, Tome IV. p. 118. La marque étoit un Bras de Carnation brodé en foye sur l'habit, tenant à la main une épée nuë.

LXXXIII. L'Ordre de la JARRETIRE, Tom. III p. 344. Le Collier de cet Ordre a été changé plusieurs fois. Henri IV. Roi d'Angleterre le chargea de Roses rouges & blanches, & Jacques VI. y mit des Chardons au lieu de Roses. Il y avoit autrefois une Croix; mais on y a mis un Soleil. La marque des Chevaliers est une Jarretiere bleuë brodée d'or & de pierreries, à boucle & ardillon de fin or: la Devise est: *Honni soit qui mal y pense.*

LXXXIV.

LXXXIV. & LXXXV. L'Ordre St. PIERRE à Rome, Tome IV. page 118. Le Collier est une chaîne d'or, d'où pend une Medaille avec l'image de S. Pierre d'un côté, & de l'autre le Pape en habit Pontifical.

LXXXVI. Les CHEVALIERS DU CHÊNE en Navarre, Tome I. page 194. Leur marque est un Chêne surmonté d'une Croix ancrée de gueules, sur un habillement blanc.

LXXXVII. L'Ordre de la STE. AMPOULE, Tome I. page 175. La marque des Chevaliers Barons de cet Ordre prétendu est un ruban de soye noire qu'ils portent au cou, lequel soutient une Croix coupée d'or, émaillée de blanc, garnie aux quatre Angles de quatre fleurs-de-Lys d'or, & chargée d'une Colombe tenant de son bec la Ste. Ampoule reçue par une main.

LXXXVIII. Les ANCIENS CHEVALIERS ROMAINS, Tome I. page I. La marque de cet Ordre étoit un Anneau d'or tout simple, assez grossier, avec une tête, mais sans aucune pierrierie.

LXXXIX. Les CHEVALIERS DE S. RUPERT, Tome IV. p. 278. Le Collier de cet Ordre est une chaîne d'or, d'où pend une Croix de même, émaillée de bleu, & dans le milieu une Medaille où est l'image de S. Rupert.

XC. L'Ordre de S. SAUVEUR en Arragon, Tome II. page 270. La marque étoit une Croix rouge ancrée que ces Chevaliers portoient sur un Habit blanc.

XCI. Les CHEVALIERS DE L'ÉCAILLE, Tom. III. p. 313. Leur marque étoit une Croix bleuë faite d'écaillés, qu'ils portoient aussi sur un Habit blanc.

XCII. Les CHEVALIERS DU REDEMPTEUR OU DU SANG PRÉCIEUX à Mantouë, Tome IV. page 245. Le Collier étoit composé d'Ouales d'or, les unes en long, dans lesquelles alternativement sont ces mots: *Domine probasti*, émaillées de blanc; les autres en large, dans lesquelles est un Creuset émaillée de gris, sur un Trepié émaillé de noir; dessous sont des flammes de feu émaillées de rouge & le creuset rempli de verges d'or. Ces ovales sont attachées par des Annelets clechez. Au bout du Collier pend une ovale dans laquelle sont representez deux Anges tenant un Ciboire couronné; & sur la Table il y a trois gouttes de sang émaillées de rouge.

XCIIL. & XCIV. L'Ordre de l'ÉPI, Tome IV. page 365. Le Collier, comme on l'a déjà dit, étoit composé d'épis de blé disposés de maniere, étant passés en sautoir, & attachés à un double Cercle d'or, avec des lacs d'amour, qu'ils formoient une espèce de Couronne. Au bas étoit une Hermine passante, avec cette Devise, *A ma vie*. La Croix de cet Ordre, qui étoit sur l'habit des Chevaliers, étoit aussi faite de quatre Epis croisés.

XCV. Les CHEVALIERS DU S SEPULCRE de Jerusalem, Tom. I. p. 71. Leur marque étoit une Croix potencée cantonnée de quatre Croisettes, attachée à un ruban noir. Il y en a qui disent que ces Croix étoient rouges, en mémoire des cinq playes de N. S.

XCVI. L'Ordre du S. SEPULCHRE en Angleterre, Tom. III. pag. 89. La Croix étoit une Croix Patriarchale de gueules, dont toutes les extrémités se terminoient en fleurons.

XCVII, L'Ordre des SERAPHINS en Suede, Tom. IV. pag. 340. Le Collier étoit composé de Seraphins émaillés de rouge, & de Croix Patriarchales d'or attachées par deux rangs de chaînons. Au bout du Collier étoit suspendue une autre Croix Patriarchale, fleuronnée, ou, selon d'autres une Ovale à un nom de *Jesus* représenté par ces Lettres IHS, & une Croix supportée du traversant de l'H d'or sur un Champ émaillé

430 HISTOIRE

émaillé d'azur; au dessous quatre clous émaillez de noir & de blanc.

XCVIII. L'Ordre du SILENCE, Tome III. page 198. La marque de cet Ordre étoit un Collier d'or formé de plusieurs S, d'où pendoit une Epée à la lame d'argent, & à la poignée d'or, la lame étant entrelassée dans une S aussi d'argent. Chacun devine aisement ce que signifie cette S, qui étoit chez les Romains l'Embleme du Silence.





XCIX. L'Ordre du S. ESPRIT en France, Tom IV. pag. 158. Le Collier fut d'abord composé de fleurs de Lys d'or, cantonnées de flammes de même, émaillées de rouge, entrelassées de trois chiffres ou monogrammes aussi d'or, émaillés de blanc. Les chiffres étoient une H. & un Lambda doubles. A present ce Collier est composé de fleurs de lys cantonnées de flammes & de trophées d'armes, & au bout pend une Croix à huit pointes toute d'or, émaillée de blanc par les bords avec une fleur de Lys aux quatre Angles, & au milieu une Colombe. De l'autre côté de la Croix est une Ovale où est représentée l'image de S. Michel foulant aux piés le Dragon. Les Chevaliers portent toujours la Croix de l'Ordre pendue au côté gauche attachée à un Cordon bleu Celeste, mis en façon de Baudrier; & sur les habits & manteaux ordinaires la même Croix en broderie d'argent.

C. Les Chevaliers de l'ETOILE en France, Tom. III. pag. 395. Le Collier étoit composé d'un tortis de trois chaînes entrelassées alternativement de blanc & de rouge. Au bas pendoit une Etoile suspendue par deux petites chaînes; & la marque des Chevaliers étoit une Etoile d'azur à queue flamboyante, surmontée d'une Couronne, & cantonnée de ces quatre Lettres M R A V., qui signifient *Monstrant Regibus Astra Viam*, d'où il paroît que cet Ordre a été institué en mémoire des trois Rois Mages.

CI. Les CHEVALIERS DE L'ÉTOILE en Sicile, Tom. III. pag. 406. La marque de cet Ordre étoit une Croix de gueules ouverte à six pointes, chargée au centre d'une Etoile d'argent émaillée de rouge.

CII. L'Ordre de S. ETIENNE en Toscane, Tom. IV. pag. 140. Les Chevaliers portoient pour marque une Croix ouverte, de gueules, à huit pointes, bordée d'un fil d'or.

CIII. L'Ordre de L'ÉTOLE d'OR, à Venise, Tom. I. pag. 217. Cette Etole, qui se porte sur l'Épaule gauche, est toute chargée d'or & de pierreries, ou plutôt elle est toute d'Etole d'or, ornée de pierres précieuses, ce qui la fait appeller l'*Etole d'or*.

CIV. L'Ordre des Fous, Tom. IV. pag. 1. La marque de cet Ordre est un Fou d'argent en broderie, vêtu d'un petit justaucorps de pieces jaunes & rouges avec des sonnettes d'or, des chausses jaunes & des souliers noirs, tenant en sa main une petite Coupe pleine de fruits.

CV. Les CHEVALIERS DU TEMPLE, Tom. II. pag. 277. Ils étoient vêtus d'un habit blanc, & par dessus ils portoient selon les uns une Croix Patriarchale rouge, potencée, & une Croix à huit pointes, aussi rouge, & brodée d'or, selon les autres.

CVI.

CVI. Les CHEVALIERS TEUTONIQUES, Tom. III. page 96. La marque de leur Ordre est, selon le P. Honoré de Ste. Marie, une Croix potencée noire, sur celle-là une autre Croix blanche doublement potencée ou à degrez, surchargée d'un Ecusson de l'Empire; au bout du Croifillon d'en haut de la Grand' Croix, au chef de France. Et selon le P. Bonanni, ils portent seulement une Croix noire bordée d'argent, dont les extremités s'élargissent un peu, la branche d'en bas plus longue que les autres.

CVII. L'Ordre de S. GEORGE d'ALFAMA, Tom. III. 309. la marque est une Croix alaisée de gueules, bordée d'argent.



CVIII. L'Ordre de la TOISON D'OR, Tom. IV. page 36. Le Collier est d'or, composé de doubles fusils entrelassez en forme de B, avec des cailloux étincelans de rais de flammes. Au bout de ce Collier est un Mouton ou Toison d'or avec cette Devise, *Aute ferit quam flamma micat.*

CIX. Les CHEVALIERS DE L'OURS, Tome III. page 229. Le Collier étoit composé d'une chaîne d'or, & d'une autre, faite de feuilles de Chêne, qui entouroit la première, au bout desquelles pendoit un Ours émaillé de noir, sur une terrasse émaillée de Sinople.

CX. Les DAMES DE LA CORDELIERE, Tom. IV. page. 117. Leur marque étoit une Cordeliere ou Cordon d'argent, dont elles environnoient leurs armes.



CXI. Les Dames ESCLAVES DE LA VERTU, Tome IV. pag. 266. La marque de leur dignité étoit un Soleil d'or environné d'une Couronne de Laurier avec cette Devise, *Sola ubique triumphat.*

CXII. L'Ordre de la HACHE, Tom. II. page 265. L'habillement de ces Dames étoit une longue robe avec un Collet derriere en forme de Capuchon pointu ; & sur ce Capuchon étoit la figure d'une Hache.

CXIII. L'Ordre de l'ECHARPE, ou de LA BANDE, Tome II. page 266. La marque de cet Ordre étoit une Bande ou Echarpe d'or, que les Dames de Palence portoient par dessus leur Manteau. Jean I. Roi de Castille, pour les raisons raportées au Tome II. ordonna que ces Dames fussent aggregées à l'Ordre de la Bande, fondé par Alphonse son ayeul paternel, & leur accorda les mêmes privileges qu'avoient les Chevaliers de cet Ordre.

CXIV. Les Dames de LA CROIX à Vienne, Tome IV. page 267. La marque de cette Société est une Croix d'or émaillée de noir attachée à un ruban noir, qui a aux extremités quatre Etoiles, & selon les uns, quatre Aigles à l'entour, ou selon les autres, une Aigle de sable éployée sous la Croix.

CXV. L'Ordre du CROISSANT chez les Turcs, Tome IV. p. 397. Le Collier est une chaîne d'or,  
E a 2 d'où

d'où pend un Croissant attaché à deux chaf-  
nons.

CXVI. Les CHEVALIERS AURICULAIRES au  
Perou, Tome IV. p. 401. Ils portoient aux oreil-  
les de gros anneaux d'or, d'où pendoit le plus  
souvent une feuille d'arbre aussi d'or.

CXVII. Les CHEVALIERS TECUYTLES dans  
la Floride, Tome. IV. p. 402. Ils portoient aux  
Oreilles un os de Tigre ou d'Aigle, passé dans  
un Anneau d'or.



DAMES